

princesse de Conti, la duchesse du Lude, etc. Ces manœuvres ne furent qu'un continuel festin. Sur l'ordre du roi, on simula le siège de Compiègne. L'assaut fut donné le 13 septembre.

Le côté facétieux de ces belliqueuses journées ne pouvait manquer d'exciter la verve du malicieux et caustique Saint-Simon. Aussi M. Lambin lui a-t-il fait un large emprunt.

Le Mémoire que nous lit ensuite M. Guynemer a un caractère plus pacifique. Il lui a donné pour titre : *Essai sur l'origine de quelques vieilles images.*

L'auteur fait observer que, si la fantaisie, présidant à l'ornementation des cathédrales, nous ouvre un jour utile sur la mentalité de nos pères, il en est de même pour les enluminures des livres d'heures, et il cherche l'origine de la *Truie-qui-file*. Passant rapidement en revue les divers mythes fileurs, il les montre, comme le sanglier, en connexion avec l'Aurore. Plusieurs origines ont été imaginées pour la Truie-qui-file, mais aucune ne présente la consistance voulue, et l'auteur recherche les conditions que devrait remplir une légende pour donner naissance au type de la Truie-qui-file. On est ainsi amené à reconstruire une histoire qui subsiste au Thibet. C'est celle de Marici, la déesse de l'Aurore. Marici est figurée avec trois têtes, dont une à face de truie et, comme toutes ses assistantes, tient entre ses mains un fil et une aiguille. C'est cette même déesse, ou un mythe semblable de l'Asie, qui a servi aussi de prototype au compagnon de saint Antoine, et peut-être au porte-bonheur déjà cité par Plante. Quant à la tentation, elle provient d'un mythe datant des temps védiques, devenu d'abord légende et tombé ensuite à l'état de conte populaire, suivant la progression habituelle. Il s'agit en réalité du combat livré chaque matin au dieu-soleil par les démons des ténèbres. C'est une ancienne conception poétique de l'Aurore.

La publication du *Cartulaire de Saint-Corneille* a fourni à M. le chanoine Morel l'occasion de

faire ample connaissance avec dom Gilleson, l'un des historiens de la ville de Compiègne. Les tribulations n'ont pas fait défaut au laborieux bénédictin. Ses lettres en font foi. Elles ont permis d'écrire sa biographie, dont les premières pages seulement ont été lues.

La suite le sera à la prochaine séance, dont l'ordre du jour comprendra en outre :

M. le chanoine MULLER : Les pèlerins de Senlis à Saint-Jacques de Compostelle. Chansons qui leur sont attribuées.

*Le Secrétaire : E. MOREL.*